



La Rochelle, le 25 avril 2012

Madame la Préfète  
de la Charente Maritime

Madame la Préfète,

Les agents concernés par le relogement à la Cité Duperré, réunis en assemblée générale le 16 avril 2012 à l'appel de leurs organisations syndicales, souhaitent vous alerter sur leurs préoccupations et vous faire part de leurs demandes.

Le relogement dans les conditions prévues conduirait à une nouvelle altération grave du service public rendu aux usagers, à une dégradation de nos conditions de travail et une augmentation des risques psychosociaux.

En effet, votre projet aurait notamment pour conséquences néfastes de :

- « parquer » 2, 3,... 5 agents par bureau, ce qui induit une atmosphère sonore bruyante occasionnant des difficultés de concentration, ainsi qu'une absence de confidentialité des échanges, ce qui ne peut, à terme, qu'aboutir à la dégradation des relations entre collègues
- confiner la réception des usagers dans des « box » au rez-de-chaussée générant des déplacements incessants des agents entre les étages et ne garantissant plus la discrétion souhaitée par les usagers
- disposer de rangements insuffisants, inadaptés, à l'ergonomie totalement contestable
- compliquer l'accès et le stationnement sur site pour les agents et les usagers, du fait du grand nombre de services regroupés
- doter les agents d'une salle de restauration sous dimensionnée compte-tenu des effectifs attendus.

Tous ces écueils dans le projet, signalés dès le début par les agents, sont autant de facteurs de tensions susceptibles de créer une recrudescence du mal être au travail.

Les contraintes liées à nos missions, notamment l'accueil du public, l'obligation de confidentialité, ... ne sont absolument pas prises en compte dans votre projet.

Nous dénonçons le traitement "à la hussarde" de ce dossier et l'absence de consultation des personnels et de leurs représentants (Comités techniques et CHSCT), une information n'étant pas une consultation.

Cette marche forcée pour la réalisation de ce que vous avez qualifié de "chef d'œuvre" se fait au détriment de tous, dans une période difficile où les risques psychosociaux sont d'une malheureuse et triste actualité.

Nos conditions de travail, déjà mises à mal par la RGPP, la réduction des effectifs, l'effet des pressions internes que nous subissons, vont encore se dégrader du fait des conditions matérielles de relogement totalement inacceptables que vous voulez nous imposer.

Dans ces conditions, la notion de service public, à laquelle nous sommes tous très attachés, est bafouée !

**Par conséquent, nous vous demandons de :**

- **surseoir à ce projet et de le revoir en privilégiant le service public, l'humain et les conditions de travail des agents sur l'esthétisme et la logique financière**
- **recevoir rapidement les organisations syndicales afin que nous puissions vous exposer les attentes des agents.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les Organisations Syndicales de l'UT 17 DIRECCTE et  
de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

**Pétition de soutien à la lettre adressée à Madame la Préfète**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>	<b>Signature</b>